

# MAIRIE DE WITTRING

4, rue de la Mairie • 57905 WITTRING • Téléphone 87 02 16 10 • Fax 87 02 06 24

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 17 juin 2011

Conseillers élus : 15  
En fonction : 14  
Présents : 10

Sous la présidence de M. Gilbert HANTZO, Maire, M. Raymond HUTH, Mme Delphine KLEIN et M. Claude WACKENHEIM Maires-Adjoints, M. Etienne BANHOLZER, M. Philippe ELIAS, M. Jean-Claude MEYER, Mme Claudine MULLER, M. Michel JUNG, et Mme Jeannine VOISIN.

Absent avec excuses : M. Bernard ROHR, M. Gaston HERGOTT, M. MUNIER Jacques.  
Absent sans excuse : Mme Anne FURST

#### Obligation de dépôt de la déclaration préalable à l'édification d'une clôture

Le conseil municipal,  
VU le code général des collectivités territoriales,  
VU le Plan d'Occupation des Sols,  
VU le code de l'urbanisme et notamment son article R 421-12

CONSIDERANT que le conseil municipal peut décider de soumettre les clôtures à déclaration sur son territoire en application de l'article R 421-12 du code de l'urbanisme,

CONSIDERANT l'intérêt de s'assurer du respect des règles fixées par le Plan d'Occupation des Sols préalablement à l'édification de la clôture et d'éviter ainsi la multiplication de projets non conformes et le développement éventuel de contentieux,

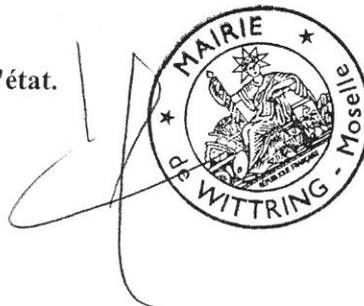
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

DECIDE de soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable, à compter du 01/07/2011, sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article R 421-12 du code de l'urbanisme.

**Résultats du vote : 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

Pour extrait conforme.

Publié, Notifié, transmis au représentant de l'état.  
Wittring, le 18 juin 2011



REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE  
DE SARREGUEMINES  
22 JUN 2011